



Les différentes étapes de MON CHANTIER pour raccorder un immeuble collectif sur le réseau public EDM

PLAN ARCHITECTE

Définition des attentes du client et du nombre de logements à construire, ainsi que des solutions techniques pour les alimenter en fonction des différents concessionnaires. (Pré-étude EDM avant le PC = plus facile)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Suivant le parcours officiel selon la mairie de la commune et la DEAL.

DEMANDE DE PRE-ETUDE A EDM

Si le client le souhaite, nous pouvons procéder à une pré-étude, qui définira la solution de raccordement globale, et permettra au client d'avoir une base des travaux à réaliser.

CHOIX D'UN BUREAU D'ETUDE

Selon les devis effectués, le client choisi un BET spécialisé qui sera chargé de créer les plans de travaux de l'Article R323-25, en collaboration avec les services d'EDM (NFC 14-100, NFC 11-001, NFC 11-201).

DIFFUSION DE L'ARTICLE R323-25

Ce plan Article R323-25 est le PERMIS DE CONSTRUIRE ELECTRICITE doit être validé par le concessionnaire EDM, et envoyé à l'ensemble des interlocuteurs techniques et administratifs de Mayotte. (CDM, DEAL, MAIRIE, SMAE, SIEAM, ORANGE TELECOM, etc.). Après 21 jours, sans réponse ou demande de modification, de la part des services consultés, les travaux pourront débuter.

CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX

Selon les devis effectués, le client choisi une entreprise spécialisée dans les raccordements au réseau public d'électricité, pour réaliser les travaux dans les règles de l'art, dans le respect des normes en vigueur. Un géoréférencement du réseau construit devra être fourni à la fin du chantier par l'entreprise réalisatrice.

CONTROLE ET RECEPTION DES TRAVAUX PAR EDM

L'entreprise du client contacte EDM, pour définir un rendez-vous et donne les documents adéquats qui attestent la bonne réalisation des travaux, et de leur garantie dans le temps. Après le contrôle du chargé d'affaire EDM, les documents sont validés et transmis au service Clientèle, pour le devis EDM et la programmation de la pose des compteurs ; et aussi transmis au service Exploitation pour raccorder et faire la mise sous tension de l'installation électrique collective avec l'entreprise du client.

ENTREE DES LOCATAIRES

Ne pas oublier que la mise en service de chaque compteur EDM ne se fera qu'avec la fourniture d'un certificat de conformité CONSUEL qui atteste de la sécurité de l'installation intérieur (NFC 15-100).

EDM est le concessionnaire du réseau de Distribution Public du département de Mayotte. EDM accompagne le client durant toute la durée de son chantier s'il le souhaite, pour réussir ensemble à ce que le raccordement de son chantier se fasse dans les meilleures conditions techniques.